

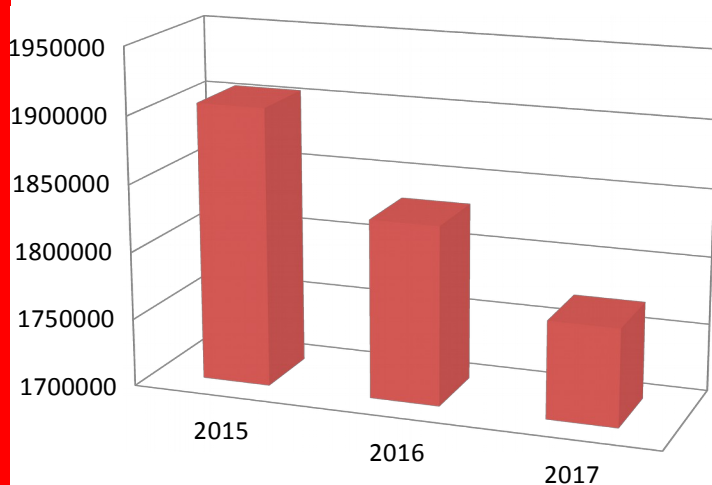
**MAUVAISE ANNEE ??  
PAS POUR TOUT LE MONDE !!**

*D'après la direction, 2017 a été une mauvaise année. Il faut donc se serrer la ceinture, faire des économies dans tous les services. Le seul poste qui est crédité d'une augmentation pour 2018 est d'après eux la rémunération des salariés... MERCI PATRON !!!*

*Pourtant en regardant les chiffres de plus près on se rend compte que l'année n'a pas été mauvaise pour tout le monde... Et que les économies sur la masse salariale des ouvriers ont commencé depuis plusieurs années.*

**Contribution Nette Pole  
De Tipiak Epicerie**

2017 : 7149 k€  
2016 : 7685 k€  
2015 : 5390 k€  
2014 : 7654 k€  
2013 : 6431 k€  
2012 : 6978 k€  
2011 : 5829 k€  
2010 : 6692 k€  
2009 : 6269 k€  
2008 : 6655 k€



*On constate une nette baisse de la masse salariale des ouvriers sur les 3 dernières années. Cette baisse est due à la diminution des effectifs qui s'explique par des gains importants de productivités. Quand on sait que le projet Suez supprime 3 emplois en logistique, 1 emploi à l'export et 3 emplois sur momie (sur une journée en 3X8), on imagine assez facilement l'évolution de cette masse salariale dans les années à venir... A priori les économies sont déjà faites. Est-ce que cela justifie une baisse de pouvoir d'achat pour les salariés ?*

*Quant ce temps la le salaire d'Hubert Groues (PDG) en 2017*

*Rémunération fixe : 290 000€*

*Rémunération variable annuelle: 97 440€*

*Rémunération variable annuelle complémentaire : 115 075€*

*Attribution gratuite d'actions : 433 600€ (valorisation comptable)*

*Rémunération exceptionnelle : 540 000€ (Suivant approbation de l'assemblée générale du 18/06/18)*

*Jetons de présence : 16 666€*

*Avantages de toute nature : 6 180€*

*Pour Jérôme Fort (DG), même si nous ne connaissons pas le montant exact de sa rémunération, nous savons que 600 actions lui ont été offertes soit environ 54 000€*

*Est-ce que nous pouvons nous contenter des miettes offertes gracieusement par notre direction ? Est-ce que les 7€ bruts des dernières NAO sont suffisants ? Cette augmentation représente un « coût » total pour l'entreprise d'environ **12 000 €** sur l'année pour les collègues ouvriers/employés/techniciens. Si la direction nous avait accordée l'augmentation que nous revendiquons (100€) cela représentait un « coût » annuelle d'environ **170 000 €**.*

**La valeur ajoutée de l'entreprise c'est nous qui la créons !!**

**Battons nous pour un meilleur partage des richesses que NOUS produisons !!**